



APPT asbl
6, rue Charles VI
L-1327 Luxembourg

www.stopcorrupt.lu
info@stopcorrupt.lu

REVUE DE PRESSE

#1
(au 31 janvier 2020)

Préparée par StopCorrupt

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par StopCorrupt. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de StopCorrupt, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par StopCorrupt. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau par e-mail info@stopcorrupt.lu.

Le nouveau stade joue encore les prolongations

Déjà reportée de fin 2019 à la mi-2020, l'inauguration de la nouvelle enceinte nationale à Kockelscheuer pourrait connaître un retard supplémentaire. En cause, un possible dépassement du budget.

(nas, avec JFC) - Toujours en construction mais déjà bien visible le long de l'autoroute A6, le futur stade national de football et de rugby n'est sans doute pas encore près de saluer les premiers buts et essais. Déjà dépassé de 18,45 millions d'euros¹, le budget initial de 60,35 millions d'euros pourrait en effet encore connaître des rallonges.

Ainsi, les coûts du réseau câblé ont été sous-estimés de 1,4 million d'euros. De plus, à la demande de la police, des caméras compatibles avec le système de surveillance Visupol², doivent être installées. S'y ajoutent l'éclairage de la façade, l'extension du Wifi, de la 5G et du réseau radio luxembourgeois, l'augmentation du nombre de comptoirs de buvette, le passage des sièges fixes aux strapontins et l'équipement du club d'affaires à une capacité de 500 personnes.

Dans ces conditions, il est difficile de dire si le crédit supplémentaire de 18,45 millions d'euros approuvé en juillet dernier³ sera suffisant, alors que les travaux battent encore leur plein à hauteur de la Croix de Gasperich.

Comme il l'avoue dans une interview accordée récemment au *Luxemburger Wort*, Laurent Mosar (CSV), l'échevin des Finances de la Ville de Luxembourg « espère pouvoir ouvrir le stade avant la fin de l'année », tout en ajoutant qu'il « n'y mettrait pas sa main au feu. » Or, l'équipe nationale de football disputera ses prochains matches officiels à domicile dans le cadre de la 2e Ligue des Nations, de septembre à novembre 2020. Dans son budget pour l'année 2020, la Ville de Luxembourg a d'ailleurs prévu une enveloppe de 25 millions d'euros⁴ pour le nouveau stade.

D'épisode gag en oubliés

Le nouvel écrin, réalisé selon les plans des architectes allemands Gerkan Marg & Partner et de la société luxembourgeoise Beng vient de connaître douze mois de turbulences. Sa construction a débuté officiellement le 21 août 2017, et alors que son ouverture était initialement programmée pour l'automne 2019⁵, elle avait été reportée à la mi-2020.

On se rappelle de l'épisode gag, en septembre, de la cabine en bois destinée au speaker⁶ et aux représentants de la police et du CGDIS qui avait été purement et simplement « oubliée » avant d'être finalement intégrée dans l'angle supérieur sud-ouest de la structure.

Bref, les retards s'accumulent et Simone Beissel (DP), l'échevine chargée des Sports et Loisirs à la Ville de Luxembourg reconnaissait mi-décembre que la construction du parking à plusieurs étages planifiée par l'Administration des ponts et chaussées tout près du nouveau stade « ne serait pas achevée avant 2022 ». Elle précisait alors que « les travaux devraient démarrer en septembre 2020 ».

Parallèlement à la construction du futur stade national, les dix hectares autour du bientôt suranné Josy Barthel, route d'Arlon, devraient faire place à un projet immobilier. A la place de l'ancien équipement, « au moins 1.000 logements⁷ » verront le jour progressivement à partir de 2021. Annonce en avait été faite en mai dernier par Lydie Polfer (DP), la bourgmestre de la capitale.

¹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/stade-national-il-coutera-60-millions-d-euros-5b17e83bc1097cee25b8ab39>

² <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-videosurveillance-etendue-des-cet-automne-dans-la-capitale-5b262069c1097cee25b8b4e8>

³ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/un-stade-national-beaucoup-plus-cher-5d242dc5da2cc1784e3478b8>

⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/priorite-au-logement-abordable-dans-la-capitale-5df8b991da2cc1784e352390>

⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/stade-national-encore-un-an-avant-les-premiers-ballons-5beec166182b657ad3b99b47>

⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-cabine-du-speaker-s-integre-dans-le-nouveau-stade-5d8e12c4da2cc1784e34c553>

⁷ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/au-moins-1-000-logements-verront-le-jour-route-d-arlon-5cdea444da2cc1784e34443e>

MENG GEMENG: LOKAL CHRONIK - WÄISWAMPECH

Ministère huet den Henri Rinnen beim Parquet denoncéiert



Virun 2-3 Wochen huet den Inneministère de Wemper Buergermeeschter Henri Rinnen beim Parquet zu Dikrech denoncéiert, huet den 100komma7 gemellt.

De Porte-Parole vum Parquet Henri Eippers huet op RTL-Nofro hin, dëst confirméiert, datt et méiglech Verstéiss géint d'Gemengereglementer gouf. Elo géif de Parquet enquêtéieren.

Les politiques publiques sous l'œil de la Chambre

En 2020, les députés vont plancher sur la mise en place d'un outil d'estimation du succès (ou non) des lois votées. Le président Fernand Etgen (DP) en fait la priorité de l'année.

A la Chambre, en ce début d'année, il faut croire que les portes sont grandes ouvertes. Deux départs sont ainsi annoncés : Alex Bodry (LSAP) quitte son poste de député pour rejoindre le Conseil d'Etat⁸ et le secrétaire général Claude Freiseisen accède à la retraite⁹. Franz Fayot (LSAP), lui, est pressenti partant. Ce sera le cas si sa nomination au gouvernement est confirmée¹⁰ par son parti, ce 8 janvier. Il succéderait alors au ministre de l'Economie, Etienne Schneider (LSAP), démissionnaire à compter du 4 février 2020¹¹.

Ce lundi, à l'heure de présenter ses vœux, Fernand Etgen se voulait au-dessus de ces allers et venues. Après un peu plus d'une année à son poste¹² de « premier citoyen du pays », le politique préfère se concentrer sur le travail qui l'attend lui et les soixante députés. « Nous avons sept partis représentés, un record. Il m'appartient de veiller au bon climat de cette assemblée. Qu'importe si le ton monte parfois, l'essentiel est que les personnes se respectent et que les débats avancent. »

Le plat le plus consistant soumis aux appétits des parlementaires sera les premiers travaux sur la mise en place d'un outil d'évaluation des politiques publiques. « *En clair : au Parlement des lois se votent, le gouvernement fixe des budgets mais il faut qu'un œil extérieur estime l'impact de ces choix* », traduit le président. Autrement dit, les politiques ont-ils visé juste, dépensé trop ou pas assez, touché le public ciblé ou atteint l'effet attendu.

Certains pays, dont la France, disposent déjà de pareil outil de mesure. Et Fernand Etgen entend bien s'appuyer sur les expériences à l'étranger ou les travaux de : l'asbl Solep¹³ et de la nouvelle chaire de recherche en études parlementaires¹⁴ de l'Uni pour éclairer les esprits luxembourgeois. « *Comme l'introduction des pétitions publiques¹⁵, il est bon pour notre démocratie de disposer d'un organe qui puisse, en toute neutralité, observer les résultats de l'action engagée par les représentants des citoyens.* »

Des partis mieux dotés

D'ici les vacances d'été, le président de la Chambre organisera une conférence pour présenter aux parlementaires l'idée et mettre en place les ateliers de travail sur ce dossier. « *Mais il faudra, au moins, une année de réflexions et d'échanges, avant de pouvoir décider* », estime Fernand Etgen.

L'année sera également marquée par l'augmentation des financements accordés aux fractions¹⁶. Les partis se verront dorénavant allouer un montant forfaitaire de 135.000 euros contre 100.000 euros aujourd'hui. Des sommes devant servir à chacun de renforcer son « capital humain ». « L'avis des députés est sollicité sur des sujets de plus en plus divers et de plus en plus souvent. Il faut donc qu'ils aient à leurs côtés des assistants en nombre et compétents », rappelle le président de la Chambre.

Mais à son agenda, Fernand Etgen n'oublie pas la prochaine désignation d'un secrétaire général. « D'ici fin janvier tout devrait être réglé. » Sachant que sur les seize candidatures reçues, quatorze sont recevables. « Ensuite, les parlementaires éliront le successeur de Claude Friesen. Ce n'est pas un choix de l'administration. » A charge pour l'heureux élu -homme ou femme- de poursuivre l'œuvre entamée. A commencer par un site internet mis au goût du jour, idée présentée dans les vœux depuis des lustres.

⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/alex-bodry-en-piste-pour-le-conseil-d-etat-5def56cbda2cc1784e351b49>

⁹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/16-candidats-au-poste-de-secretaire-general-de-la-chambre-5dbab920da2cc1784e34ed67>

¹⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-lsap-pret-pour-la-succession-d-etienne-schneider-5e01b043da2cc1784e352acf>

¹¹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/etienne-schneider-demissionnera-en-fevrier-5e007b59da2cc1784e352a00>

¹² <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/fernand-etgen-veut-une-chambre-plus-proche-des-gens-5e01c04ada2cc1784e352ae5>

¹³ <https://www.solep.lu>

¹⁴ https://wwwfr.uni.lu/chaire_parlementaire

¹⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/les-petitions-publiques-toujours-aussi-populaires-5d271988da2cc1784e347b17>

¹⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-etat-deboursera-plus-pour-les-partis-politiques-5df7a7c0da2cc1784e3522aa>

REVUE DE PRESSE

Henri Grethen disponible pour siéger chez ArcelorMittal



Henri Grethen aurait dissuadé Étienne Schneider de partir du gouvernement si son avis lui avait été demandé. (Photo: Capture d'écran/100,7)

Alors que le nom du futur ex-ministre de l'Économie, Étienne Schneider, circulait pour remplacer Jeannot Krecké au CA d'ArcelorMittal, Henri Grethen (DP), tout juste parti de la Cour des comptes européenne, est aussi disponible.

Qui pour représenter l'État-actionnaire au conseil d'administration d'ArcelorMittal? Le départ de l'ancien ministre de l'Économie, Jeannot Krecké (LSAP), avait été évoqué par le principal intéressé fin 2019 dans les lignes du Tageblatt. Il siège au CA du leader mondial de la sidérurgie depuis 2010¹⁷.

Voici un nouveau prétendant potentiel : l'ancien ministre de l'Économie (1999-2004), Henri Grethen (DP).

Celui qui avait un temps brigué, en 2016, la présidence de la Banque et caisse d'épargne de l'État – avant de se retirer¹⁸ – était l'invité dimanche de Radio 100,7. Il s'est dit disponible pour ce mandat, si on lui demande¹⁹.

À l'antenne de nos confrères, celui qui était plutôt en faveur d'une coalition avec le CSV en 2013 se montre circonspect quant à la présence de deux anciens militants de gauche au rang de vice-Premier ministre, en l'occurrence François Bausch (Dei Gréng) et Dan Kersch (LSAP). L'un en raison du départ à l'été, pour raison de santé, de Felix Braz, l'autre en raison de la démission d'Étienne Schneider prévue le 4 février prochain. Une décision qu'Henri Grethen ne voit d'ailleurs pas d'un très bon œil.

Étienne Schneider avait été cité par nos confrères de Reporter pour remplacer Jeannot Krecké chez ArcelorMittal. « Mais j'ai refusé toute discussion tant que je n'avais pas quitté le gouvernement », précisait Étienne Schneider lors de la conférence de presse tenue le 23 décembre dernier²⁰ pour préciser la date de son départ, le 4 février prochain. Il avait alors démenti toute négociation pour une fonction au sein d'ArcelorMittal.

Récemment parti de la Cour des comptes européenne (entré en 2008) où Joëlle Elvinger le remplace en tant que représentant luxembourgeois²¹, Henri Grethen ne doit pas respecter de délai pour siéger dans l'industrie.

Comme le prévoit le code de déontologie que doivent respecter les membres du gouvernement, Étienne Schneider devrait quant à lui, théoriquement, respecter une période de transition de deux ans avant d'occuper un mandat dans le privé.

[Réécouter l'interview sur Radio 100,7²².](#)

¹⁷ <https://paperjam.lu/article/news-arcelormittal-jeannot-krecke-reconduit>

¹⁸ <https://paperjam.lu/article/news-bcee-henri-grethen-se-retire-de-la-course>

¹⁹ <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/ech-sinn-och-kandidat-fir-administrateur-bei-arcelormittal-ze-ginn>

²⁰ <https://paperjam.lu/article/etienne-schneider-ne-sera-plus>

²¹ <https://paperjam.lu/article/joelle-elvinger-elue-a-cour-co>

²² <https://www.100komma7.lu/podcast/283349>

FINANCEMENT DU PIRATEPARTEI

Clement reconnaît l'infraction mais pas l'intention

La Cour des comptes a relevé de nombreux problèmes dans la comptabilité du Piratepartei, notamment concernant un don de Daniel Frères. Le Parquet a même été saisi par les députés à propos d'une publicité gratuite. Sven Clement reconnaît à ce propos une infraction, mais nie toute responsabilité.

« *Le bénéficiaire d'un don illégal n'est pas responsable si celui-ci n'est pas sollicité* », se défend le président du Piratepartei, Sven Clement, après la saisine du Parquet lundi par les députés²³ de la Commission des institutions et de la révision constitutionnelle, suite au rapport de la Cour des comptes sur le financement des partis.

Cette dernière a relevé ce qui est considéré comme étant un don en nature de la part d'une personne morale, une infraction au regard de la loi relative au financement des partis. Le Piratepartei aurait en effet bénéficié d'une annonce publicitaire dans une publication d'une maison d'édition sans émission de facture lors des élections législatives de 2018.

« *Il s'agit d'une infraction à la loi, c'est clair, et c'est la raison pour laquelle j'ai aussi voté en faveur de la saisine du Parquet, mais il faut considérer l'intention* », selon Sven Clement. « *Or le parti n'a pas sollicité cette annonce, ce que la maison éditrice confirme. Nous voulons donc une enquête* », ajoute le député. Qui, aussi incroyable que cela puisse paraître, espère que cette enquête pourra aussi « *expliquer la raison pour laquelle cette maison d'édition, Boulevardpresse sàrl, a publié cette annonce* ».

Dépassement du plafond des dotations

Un autre problème que soulève la Cour des comptes – mais pour lequel le Parquet n'est pas saisi – est ce don en nature de 30.772,85 euros qu'aurait effectué un candidat aux législatives de 2018, Daniel Frères.

Le candidat avait payé de sa poche les factures relatives à sa campagne sans réclamer de remboursement. Ces frais apparaissent dans la comptabilité du parti en tant que don. Or, selon la Cour, le parti aurait dû rembourser l'intéressé avant que celui-ci ne puisse faire un don en bonne et due forme.

Pour la Cour, il ne peut être question d'inclure ce don en nature dans les recettes du Piratepartei.

Une épine dans le pied des Pirates : si la dotation d'un parti dépasse 75% de ses recettes, il faut rembourser la différence à l'État. En comptabilisant les 30.772,85 euros, les recettes du parti auraient atteint le total de 196.431,04 euros, soit 73,09% de la dotation. Il aurait donc été à l'abri de tout remboursement. Sans pouvoir le faire, il dépasse les 86% et place le Piratepartei dans la position de rembourser près de 16.000 euros !

« *Nous nous opposons à l'interprétation de la Cour à laquelle nous avons transmis un avis juridique* », déclare Sven Clement. « *Selon nous, ce don est conforme à la loi sur les dons de personnes physiques et peut donc être inscrit dans les recettes.* »

Si le Parquet est chargé d'enquêter et de clarifier la question de la publicité diffusée gratuitement, ce sera au ministre d'État de trancher celle concernant le don de Daniel Frères. Si la décision ne lui convient pas, le Piratepartei pourra introduire une procédure en cassation.

D'autres problèmes dans la comptabilité

Par ailleurs, la Cour des comptes relève de nombreux autres problèmes concernant la comptabilité du Piratepartei et constate notamment que le parti, « *comme lors des exercices antérieurs, n'a pas communiqué nombre de documents et renseignements dans un délai permettant à la Cour de les traiter dans un délai convenable* ».

« *Après les remarques de la Cour dans son rapport de 2017, nous avons changé une première fois de fiduciaire en 2018* », explique Sven Clement. Mais cela ne sera pas suffisant : la deuxième société fiduciaire ne fait pas non plus l'affaire, des problèmes subsistent, et un nouveau changement est opéré le 1^{er} août 2019, selon Sven Clement, qui admet que « *changer deux fois de fiduciaire en deux ans, c'est beaucoup* ». Il précise avoir déposé une plainte contre la deuxième société auprès de l'ordre des experts-comptables.

²³ <https://paperjam.lu/article/comptabilite-piratepartei-deva>

La Grande-Duchesse en ligne de mire du rapport Waringo

Le document d'audit de la Cour grand-ducale conclurait à une totale liberté d'action de l'épouse du chef de l'État, selon nos confrères du d'Letzebuenger Land. Cette dernière serait en effet « hors de contrôle. »

« Personne n'a d'emprise sur la grande-duchesse Maria Teresa, ni le Maréchal de la Cour, ni le Grand-Duc, ni le personnel de la Cour. » Suite à une indiscretion recueillie par nos confrères du d'Letzebuenger Land, il apparaît que la Grande-Duchesse aurait les mains totalement libres, selon les conclusions dudit rapport censé examiner les finances de la Cour ainsi que sa politique en matière de gestion de personnel. Le document devrait atterrir sur le bureau du Premier ministre Xavier Bettel (DP) d'ici quelques semaines.

Toujours selon le Land, la « seule personne qui oserait aller à la confrontation avec la Grande-Duchesse » ne serait autre que « Xavier Bettel lui-même ». L'actuel Premier ministre avait rompu avec la coutume qu'entretenait la Grande-Duchesse d'échanger à propos de l'actualité politique avec son prédécesseur (1995-2013), Jean-Claude Juncker (CSV). Une décision qui aurait « fait trembler les murs du Palais », d'après le Land.

Potentiellement explosif, le rapport porterait donc en lui le déclencheur d'une profonde crise institutionnelle de la monarchie. Le grand-duc Henri pourrait même aller jusqu'à « abdiquer » à la publication du document, assure le Land, qui s'appuie sur des sources du Palais.

La Cour grand-ducale est financée directement par le budget du ministère d'État. Pour l'année 2020, le choix avait été posé en novembre de diminuer d'un demi-million d'euros le budget alloué par le gouvernement aux frais de la famille royale, censée obtenir un soutien de 10,6 millions d'euros²⁴.

Pour rappel, la désignation par le Premier ministre²⁵ de Jeannot Waringo en août dernier pour examiner la politique de la Cour en matière de gestion du personnel, et la planification du rapport d'audit faisaient suite aux révélations du site *Reporter.lu* comme quoi depuis 2015, plus de 30 employés avaient quitté la Cour²⁶, soit un tiers du personnel. Un « carrousel » qui serait directement ou indirectement lié au caractère difficile de la Grande-Duchesse.

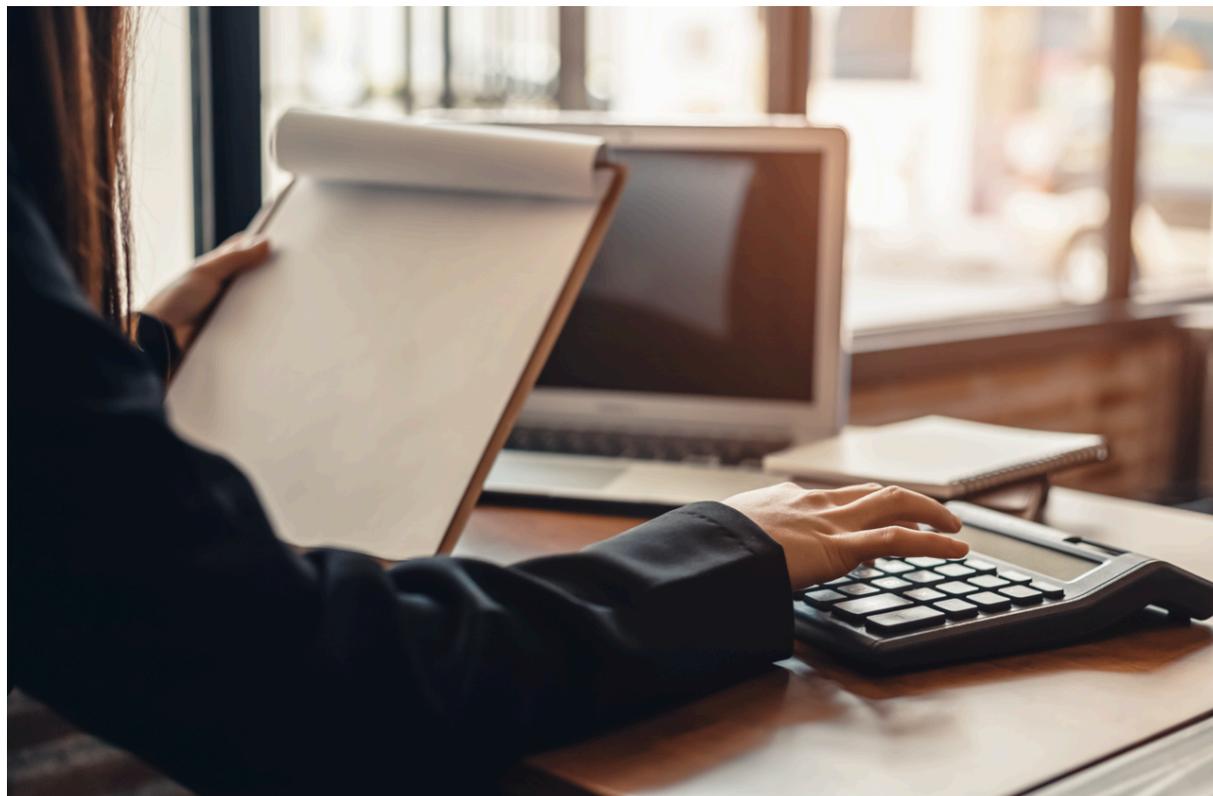
²⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-cour-se-contentera-de-10-6-millions-d-euros-5dcbe6dada2cc1784e34faad>

²⁵ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/jeannot-waringo-nomme-aupres-de-la-cour-5d5e66f9da2cc1784e34a304>

²⁶ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-marechal-de-la-cour-joue-la-moderation-5d6399e0da2cc1784e34a644>

REVUE DE PRESSE

Des défaillances comptables à la commune de Hesperange



Les deux auteurs ont profité de défaillances du système de contrôle. (Photo: Shutterstock)

Deux fonctionnaires étaient parvenus à détourner près de 3 millions des caisses de la commune. Des défaillances de la comptabilité semblent avoir facilité ces agissements.

Le scandale a évidemment fait grand bruit. En juin dernier, la commune de Hesperange avait annoncé avoir déposé une plainte pour détournement de fonds publics et faux en écriture. Quelques semaines plus tard, en octobre, deux fonctionnaires sont interpellés, inculpés, puis placés en détention préventive²⁷.

Si l'affaire se poursuivra sur le plan pénal, il s'agissait aussi de savoir comment de tels faits avaient ainsi pu passer inaperçus. Selon le Tageblatt, un audit de PwC met en lumière que ce sont des défaillances au niveau de la comptabilité qui ont permis aux deux auteurs présumés d'agir durant deux années sans qu'aucun signal d'alarme ne se déclenche. Wort.

C'est finalement un hasard qui va les trahir : le service financier de la ville avait constaté qu'un débiteur de la commune n'avait pas payé sa facture sur le bon compte bancaire. Après un sinistre, une société d'assurances avait versé des indemnisations, mais la commune n'avait jamais vu arriver l'argent sur son compte.

Depuis lors, de nouvelles mesures ont été mises en place.

²⁷ <https://paperjam.lu/article/deux-fonctionnaires-incarceres>

Les connexions portugaises d'Isabel dos Santos

Les milieux lusitaniens des affaires et de la politique sont dans l'embarras face à ce qu'il est convenu d'appeler les « Luanda Leaks ». Des révélations de la presse internationale viennent de corroborer les soupçons qui pesaient sur la fille de l'ancien président angolais.

De notre correspondante, Marie-Line DARCY (Lisbonne) - Isabel dos Santos, la « **Princesse** », comme elle est surnommée, est accusée par l'Angola d'avoir détourné un milliard d'euros d'argent public, qu'elle aurait investi dans de nombreuses sociétés dans le monde, notamment au Portugal. C'est ainsi que la femme d'affaires détient directement ou indirectement **d'importants intérêts financiers et entrepreneuriaux** dans une vingtaine de grandes sociétés portugaises.

Parmi elles se trouvent **des entreprises liées à des secteurs-clés** comme le gaz et le pétrole (Galp), l'énergie (Efacec), les communications (NOS) et la banque (Eurobic). Au total **200 sociétés** dans 23 pays de l'empire Isabel dos Santos, 155 sociétés portugaises et 99 angolaises sont évoquées dans l'enquête réalisée par le Consortium international de journalisme (CIJ). Il s'agit d'**un complexe enchevêtrement de sociétés-écrans**, de prête-noms ou d'offshores. Selon *RTL*, au Luxembourg, il s'agirait de Grisogono Holding S.A, une société suisse spécialisée dans les bijoux de luxe et installée Avenu Guillaume.

A Lisbonne, les dirigeants des entreprises adoptent un profil bas. « Nous observons de près la situation car **plusieurs noms de notre conseil d'administration sont mentionnés**. Nous allons tout faire pour garantir la stabilité de l'entreprise », a déclaré la direction du groupe multinational Sonae. Cette société de distribution, communication et finances détient NOS, les télécommunications, dont Isabel dos Santos est en partie propriétaire par la voie de l'entreprise Zopt, essentielle au bon fonctionnement des systèmes opératoires des communications.

Un autre exemple, très médiatique, est celui de Sonangol, la pétrolière angolaise, dont Isabel dos Santos aurait fait transiter **au moins 100 millions d'euros vers Dubaï** par la voie d'Eurobic, banque située au Portugal et en partie elle aussi aux mains de la « princesse ». Alors que la justice angolaise resserrait son étau sur la femme d'affaires, cette dernière a vidé son compte personnel, avec l'aval ou du moins la facilitation d'Eurobic.

Pour la plupart des observateurs qui suivent les affaires angolaises à Lisbonne, il ne peut y avoir de fumée sans feu. L'impressionnant jeu de poupées russes des entreprises d'Isabel dos Santos n'a pu être construit sans **complicités ou soutiens du côté portugais**. Pour Nicolau Santos, dont le journal *Expresso* est associé à l'enquête du CIJ, il s'agit d'une vaste hypocrisie.

« Il est impossible que personne n'ait jamais rien su de ce qui se cache derrière les transactions angolaises », estime le journaliste, qui cite en exemple le cas de la filiale de Price Waterhouse Coopers, l'une des quatre plus grandes sociétés de conseil au monde. Deux des principaux conseillers d'Isabel dos Santos sont issus de cette société qui vient, pour tenter d'échapper au scandale, de couper les ponts avec « la princesse ».

Pour sa part Manuel Carvalho, directeur du journal *Público*, estime que « *Isabel dos Santos fut une espèce de diva des affaires parce qu'elle avait **de l'argent dans un pays ruiné*** ». Le journaliste rappelle combien l'Angola fut la planche de salut du Portugal dans les années 2008-2009, au début de la crise économique et lors de l'intervention internationale de sauvetage du pays.

Un suicide

Sans l'Angola, sans Isabel dos Santos, de nombreuses entreprises portugaises auraient disparu, aggravant encore un peu plus le naufrage économique. Depuis la fin des guerres d'indépendance et le processus de paix, dans les années 1980, l'Angola et le Portugal ont toujours fonctionné selon le principe de l'amour-haine. Des relations qui échappent aux analyses politiques classiques : jamais les relations n'ont été aussi fortes avec le régime marxiste-léniniste du MPLA angolais que sous le gouvernement néolibéral de Passos Coelho, leader du Parti social-démocrate (2011-2015).

Un banquier portugais, visé par la justice angolaise dans le cadre de l'enquête sur les « Luanda Leaks » a été **retrouvé mort** hier chez lui à Lisbonne où il se serait suicidé. L'homme travaillait pour la banque Eurobic, dont Isabel dos Santos est l'actionnaire principale. Celle-ci a été formellement accusée en Angola de toute une série de délits, parmi lesquels **fraude, détournement de fonds et blanchiment d'argent**.

Politiques et administrations «atteignent leurs limites»

Les récents remaniements gouvernementaux et l'intense jeu de chaise musicale à la Chambre démontrent que le Luxembourg peine à suivre le rythme de sa croissance économique. Particulièrement au niveau de son personnel politique et de son administration, estime Philippe Poirier, professeur à l'Uni.

Les remaniements gouvernementaux²⁸ et les importants mouvements à la Chambre enregistrés ces derniers mois impactent directement la coalition DP-LSAP-Déi Gréng. Qu'est-ce que cela dit du système politique luxembourgeois ?

Philippe Poirier, titulaire de la Chaire de recherche en études parlementaires de la Chambre des Députés – « Il faut comprendre que cette question se joue à deux niveaux. Le premier tient au fait que la majorité actuelle ne possède qu'un siège lui octroyant la majorité, puisqu'il ne faut pas oublier que très souvent, le président de la Chambre ne participe pas aux votes. Donc dès qu'il y a une difficulté, que ce soit un député souffrant, un député absent en raison de ses missions à l'étranger ou le décès d'un député comme cela a été le cas d'Eugène Berger²⁹, les choses se compliquent. Ce qui met clairement les trois groupes de la majorité sous pression³⁰.

Le deuxième niveau, qui n'est pas souligné ou très peu, c'est que le gouvernement ou la Chambre ont à gérer des affaires au niveau national ou international avec un personnel politique élu et un personnel administratif pour le moins restreint. Ces coïncidences malheureuses montrent aussi les limites atteintes par le modèle d'organisation de gestion des affaires publiques au Luxembourg. Ce à quoi il faut ajouter le cumul des mandats, le manque de personnels administratifs dans certaines administrations ou ministères et un niveau de développement économique qui implique de nouveaux besoins en termes de ressources humaines. Malheureusement, l'écart se creuse car ce sont toujours les mêmes viviers, restreints par nature, qui sont exploités.

Interrogé sur ce sujet, le Premier ministre a assuré que le pays « ne manquait pas de personnel politique³¹ ». Cela contredit pourtant votre analyse...

« La question qui reste ouverte est celle de savoir si le Luxembourg restera capable de produire, pour son corps politique et son corps administratif, autant de gens de qualité que ce qu'il a eu par le passé. Il existe toujours des gens de qualité bien évidemment, mais la masse de travail et l'organisation de l'État grandissent en lien direct avec les engagements internationaux. L'effet de loupe est encore plus important dans le milieu politique car tant que nous ne parvenons pas à avoir un corps politique plus élargi, il sera de plus en plus difficile de trouver les mêmes personnes engagées. Cela permettrait notamment de lutter contre le phénomène de surmenage très peu évoqué dans ce milieu, comme dans celui de la haute fonction publique. Un engagement indispensable et sans lequel certaines administrations auraient des problèmes de fonctionnement.

Face à ce constat, quelles seraient les solutions à mettre en place ?

« Indépendamment des positions prises par rapport à la question posée en 2015 sur le vote des étrangers aux élections législatives, le corps politique au Luxembourg ne peut pas rester dans un cercle aussi restreint qu'actuellement. Il n'est pas ici question de morale ou d'identité mais plutôt d'efficacité du fonctionnement de l'État. La nouvelle loi sur la nationalité a permis d'accroître sensiblement les naturalisations puisque des records sont enregistrés depuis 2018 qui aboutit à une extension du corps politique qui augmente les chances d'avoir des gens intéressés à avoir une carrière politique ou administrative. Le deuxième point sur lequel réfléchir porte sur la manière de projeter l' élu dans une économie aussi bien portante que celle du Grand-Duché, où la compétition pour les décideurs entre le secteur public et le secteur privé est réelle.

²⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-gouvernement-bettel-prepare-sa-version-2-3-5e170c54da2cc1784e353a99>

²⁹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/eugene-berger-n-est-plus-5e271cf9da2cc1784e354756>

³⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-absence-d-eugene-berger-pese-sur-la-majorite-5e25f7a4da2cc1784e354697>

³¹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/bettel-dirige-le-meme-gouvernement-de-trois-partis-5e1dd60cda2cc1784e354020>

Votre analyse va en partie à l'encontre du stéréotype selon lequel le privé peine à attirer les luxembourghophones face au secteur public...

L'administration est attractive pour les carrières moyennes ou alors au niveau communal, mais pour les carrières de cadres supérieurs, les difficultés commencent. Notamment lors de départs vers le privé de personnes qui ont occupé des postes de premier conseiller de gouvernement par exemple. La question de la langue est une clé, mais ce n'est pas une clé suffisante pour comprendre cette problématique générale. Prenons le cas des jeunes échevins ou bourgmestres qui se trouvent moins bien armés que leurs prédécesseurs par rapport à certaines questions car leur formation politique a été centrée sur le parti auquel ils appartiennent et non sur le fonctionnement réel du pays. Quand ils arrivent à la Chambre, ils sont confrontés à un environnement économique national et international beaucoup plus exposé que ce qu'ils ont connu. La question de la formation politique est donc centrale.



Face à la complexification de l'environnement national et international, la question de la formation des jeunes députés apparaît comme capitale, selon Philippe Poirier.

Photo: Anouk Antony

Comment expliquez-vous ce constat assez direct quant au fonctionnement des instances dirigeantes du pays ?

Prenons l'exemple d'Alex Bodry (LSAP) qui a été nommé au Conseil d'Etat³² et qui a occupé, au cours de sa vie politique, quasiment toutes les fonctions. Si ce dernier s'est impliqué sur la question du statut de l'élu, il n'a pas été totalement suivi par ses collègues qui étaient pris par leurs différentes fonctions cumulatives. Que ce soit l'association bourgmestre et député ou bourgmestre et président(e) d'intercommunalités sur la gestion de l'eau ou autre, qui sont des fonctions très importantes et plus difficiles à tenir. Non pas parce que les gens seraient moins bons que par le passé, mais parce que le fonctionnement du pays s'est énormément complexifié.

L'interdiction du cumul des mandats serait donc un premier pas...

Effectivement, mais cela devrait être associé avec une diversification dans la gestion des ressources humaines du pays et une revalorisation du travail de l'élu et des fonctionnaires publics. La difficulté tient dans le fait de parvenir à avoir une meilleure représentativité économique, sociale et sociétale du pays pour éviter d'avoir une coupure avec le reste de la société. Si certaines choses ont été faites, la prise de conscience de ce problème n'est pas encore tout à fait là.

³² <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/ce-n-est-qu-un-au-revoir-alex-bodry-5e21ca16da2cc1784e354397>

NATIONAL - SUEN OP FALSCH KONT IWWERWISEN

Fonds du Logement gouf vu Bank op méigleche Bedruch higewisen



© RTL Archiv

De Fonds du Logement gouf vun der Bank dorop higewisen, dass de Virement op e polnesche Kont kéint falsch sinn, ma huet d'Suen nawell iwwerwisen.

44.000 Euro ze vill bezuelt, 800.000 Euro op e falsche Kont iwwerwisen oder 3.000 déi bezuelt goufen, an et weess kee firwat. Dat sinn nëmmen e puer Elementer aus dem Spezialrapport vun der Cour des Comptes, deen de Mëtteg an der zoustänneger Chamberskommissioun presentéiert gouf. Riets geet hei vum Fonds du Logement an der Coque. Béides keng Musterschüler wann et dorëms geet sech un d'Reegelen ze halen an eng propper Comptabilitéit ze féieren.

Wat d'Bedruchsaffär beim Fonds du Logement ugeet, wou eng 800.000 Euro op e falsche Kont iwwerwisen goufen, gouf et eng interessant Erkenntnis. Der Cour des Comptes no, wieren d'Leit vum Fond vun der Bank gewarnt ginn, dass bei dëser Transaktioun eng Rei Alarmklacke lassgaange wieren. Ma déi zoustänneg Persounen beim Fond hunn sech iwwert dës Warnung ewechgesat an den Uerder ginn, dës Virementen awer ze maachen.

Der CSV-Deputéiert Diane Aehm no, ass net ausgeschloss, dass déi Affär nach Konsequenze fir déi concernéiert Persounen kéint hunn: „*An do hu mer elo d'Cour des comptes gefrot, dass si dat doten nach eng Kéier sollen nosichen. Si solle kucken, wat si do opgedeckt hunn. A gegebenenfalls si mer der Meenung, dass dat awer och vläicht misst iergendwou weider gerecht ginn, well do ass jo awer eng Enquête gemaach ginn asw.*“

An Tëschenzäit konnte ronn 675.000€ erëm recuperéiert ginn.

E weidere Punkt aus dem Rapport erausgepickt ass dee vun engem fréieren Direkter, dee finanziell schéngt nawell gutt ewechkomm ze sinn. Heibäi geet et ëm e Staatsbeamten, dee Congé sans solde hält fir als Direkter vun der Coque ënnert dem Statut vum Salariai ze schaffen, well dat fir hien finanziell méi attraktiv ass. Nodeems säi Congé sans solde eriwuer war, ass hien dunn awer als Fonctionnaire op der selwechter Positioun bliwwen. Fir d'Differenz an der Pai auszegläichen huet hien iwwer Joren eng zousätzlech Primm kritt. Ob dat esou richtig ass, doriwwer gött zanter Joren diskutéiert, ma rezent huet eng Drëps d'Faass iwwerlaffe gelooss.

An zwar goufen nach eng Kéier ronn 44.000 Euro iwwerwisen, fir Charges sociales ze bezuelen. E komplett absurde Virgank, fënnt den Deputéierte vun de Piraten, Sven Clement: „*E fréieren Direkter huet als Staatsbeamten net an d'Pensiounskeess abezuelt, deementspreechend huet hien och keng Sue misse kréien als Part patronales, fir anzebezuelen.*“

Eppes steet fir déi Deputéiert awer fest: Et kann een net dat Bescht aus béide Systemer hunn. Entweder eng gedeckelt Pensioun an dofir eventuell méi Pai oder e gedeckelte Salaire an dofir um Enn vläicht eng besser Pensioun.

Am Rapport vum Rechnungshaff sinn iwwerdeems just 4 vun 13 Etablissements publics ganz ouni Commentaire ewech komm.

[Rapport Etablissements Publics - Reportage Maxime Gillen](#)

³³ <http://perma.rtl.lu/a/1343357.mp3>

NATIONAL - COUR DES COMPTES KONTESTÉIERT

Fréieren Direkter vun der Coque krut Zousazpensioun, déi hien net zegutt hat



© RTL Archiv

Et ass d'Geschicht vun engem Redakter beim Staat, deem am Joer 2001 Congé sans solde hëlt, fir als Salaré Direkter vun der Coque ze ginn...

Huet de fréieren Direkter vun der Coque eng Zousazpensioun an Héicht vu 44.000 Euro finanziert kritt, obschonn hien déi net zegutt hat? Där Meenung ass op alle Fall d'Cour des Comptes, wéi si an hirem Rapport iwwert d'Etablissements publics schreift. Hannergrond ass de Wiessel vum Concernéierte vum Staatsbeamte-Status an dee vum Salaré an erëm zeréck.

Et ass d'Geschicht vun engem Redakter beim Staat deem am Joer 2001 Congé sans solde hëlt, fir als Salaré Direkter vun der Coque ze ginn. Salaré, well hien esou méi verdéngt, wéi als Fonctionnaire. Nodeems d'Maximaldauer vum Congé sans solde erreecht ass, decidéiert hien, erëm zeréck an d'Karriär vum Staatsbeamten ze wiesselen. Fir dass hien doduerch awer finanziell keng Abousse soll hunn, decidéiert de Verwaltungsrot vun der Coque, him d'Differenz als „Zitat“ Complément différentiel ausbezuel. Eng Decisioun, déi deemools vum zoustännege Minister approuvéiert gouf.

Och d'Budgetskontrollkommissioun huet dese Complément 2013 als gerechtfäerdeg ugesinn. E konsequente Salaire wier an hiren Aen ugemoo, wann een eng Charge mat esou vill Responsabilitéit, wéi déi vum Direkter vun der Coque, géif iwwerhuelen.

Souwäit esou gutt. Ma wéi de Mann an d'Pensioun gaangen ass, ass opgefall, dass d'Cotisatione fir de d'Pensionskeess op senger Redaktesch-Pai gerechent goufen an net op deem, wat hien tatsächlech insgesamt verdéngt huet. Fir deem Ecart auszegläichen, gouf decidéiert dem Concernéierten den Equivalent vun deem ausbezuelen, wat de Patron hätt missen an d'Pensionskeess abezuelen, wier ee vun där ganzer Pai ausgaangen. Déi Suen, ronn 44.000 Euro sollt hien da kënnen a seng Zousazpensioun abezuelen.

A genau dat, passt dem Rechnungshaff esou net, wéi d'Presidentin vun der zoustänneger Chamberskommissioun, Diane Aehm, erkläert: „*Dat ass eppes, wat scho méi laang hin an hier geet, tëschent der Coque an der Cour des comptes, a si hunn dat och an der Vergaangenheet schonn e puer Mol beanstand. Et ass elo e bësse méi Gedäisch gemaach ginn, well d'Cour des comptes elo e gewësse Moment gesot huet: Et geet elo ganz einfach duer, well et kann net sinn, dass dat dote Saache sinn, déi vun engem Member vum Verwaltungsrot senger Säit decidéiert gi sinn an net vum gesamte Verwaltungsrot. A well do einfach e Blockage besteet a well keen sech do iergendwéi weider dozou beruff fillt, fir déi Saach dann elo richtig unzagoen an ze soen: Wat geschitt dann elo mat deene Suen? Froe mer déi zeréck, froe mer se net zeréck? Loosse mer d'Saach lafen?*“

D'Coque argumentéiert dogéint, dass déi méi héich Pensioun nëmmen d'Konsequenz vun där Decisioun am Joer 2009 war, fir dem Concernéierten eng méi héich Pai z'erméiglechen. Eng Decisioun, déi jo deemools vum zoustännege Minister approuvéiert gi wier.

A well d'Coque op déi zousätzlech Pai, net konnt an d'Pensionskeess abezuelen, wier hinnen näischt anescht iwwereg bliwwen, wéi déi 44.000 Euro direkt un dee Concernéierten z'iwwerweisen, fir dass deem se da kéint a seng Zousazpensioun abezuelen.

Eng Decisioun an där Affär gëtt et deemno bis ewell nach net, ma d'Deputéiert aus der Budgetskontrollkommissioun waren a priori der Meenung, dass een sech net dat Bescht aus béide Systemer kéint erauspicken.

[Rechnungshaff / Coque - Reportage Maxim Gillen](#)³⁴

³⁴ <http://perma.rtl.lu/a/1343801.mp3>

Allen & Overy débouté par le Barreau

Le célèbre cabinet d'avocats britannique doit renoncer à travailler avec un client en raison d'un conflit d'intérêts. La décision fait suite à une plainte introduite par le fonds d'investissement LFP I.

(JFC, avec DM) - Allen & Overy (A&O) est une société juridique qui compte sur la place luxembourgeoise. Et lorsque le cabinet d'avocats britannique essuie une défaite juridique, l'information, révélée ce jeudi³⁵ par le site anglophone *Luxembourg Times*, a forcément de quoi faire sourciller. Saisi d'une plainte introduite par le fonds d'investissement en difficulté LFP I, le Barreau de Luxembourg vient d'ordonner à Allen & Overy de cesser de travailler pour le compte de la société de services aux fonds Alter Domus. Selon l'argumentaire du Barreau, le mandat exercé au nom d'Alter Domus constitue un conflit d'intérêts, démontrant qu'A&O avait « changé de camp ».

Tant l'ordre des avocats que le cabinet britannique se sont « refusés à commenter la décision ». Mais ce qui est sûr, c'est que ce verdict représente une victoire pour le fonds d'investissement LFP I. L'auteur de la procédure d'arbitrage poursuit en effet Alter Domus dans le cadre d'une bataille juridique beaucoup plus large, portant sur des millions d'euros de pertes de valeur d'actifs.

« Des informations sensibles auraient pu être compromises »

Pour rappel, Alter Domus avait racheté Luxembourg Fund Partners, la société de gestion de LFP I, en décembre 2017. De nouveaux administrateurs avaient ensuite été nommés fin 2018, après que plusieurs millions d'euros avaient disparu du fonds LFP I. Ces nouveaux administrateurs avaient alors licencié Alter Domus en tant que société de gestion du fonds, intentant plusieurs procès contre elle. Et c'est à ce moment-là qu'Alter Domus avait engagé A&O pour la défendre contre LFP I, alors que le cabinet britannique avait auparavant travaillé pour LFP I lui-même.

Selon *Luxembourg Times*, A&O a fait valoir que « les deux affaires étaient distinctes » parce qu'elles concernaient « des compartiments différents au sein de LFP I », mais le Barreau a déclaré que « des informations sensibles auraient pu être compromises de toute façon ». A&O est membre du « Magic circle », soit les cinq cabinets d'avocats considérés comme les plus prestigieux de Londres et d'Europe. Née en 1990, l'entité luxembourgeoise compte plus de 120 avocats et occupe l'intégralité des bureaux du nouveau complexe Infinity au Kirchberg³⁶.

³⁵ <https://luxtimes.lu/luxembourg/39680-law-firm-a-o-told-to-drop-client-over-conflict-of-interest>

³⁶ <https://www.wort.lu/fr/economie/le-complexe-infinity-cette-operation-remarquable-5defb604da2cc1784e351c0f>

Polizist wéinst Bedruch viru Geriicht



© pixabay

„Et ass ëmmer dat Selwecht: Dir kritt Suen an déi verschwannen!“, sou de President vum Stater Geriicht.

Hie wollt engem suspendéierte Polizist an d'Gewësse rieden, deen ënnert anerem wéinst Bedruch de Prozess gemaach kritt.

De Mann vun haut 56 Joer, dee bal 3 Méint an Untersuchungshaft war, soll tëscht 2009 an 2016 ëmmer nees an op all méiglech an onméiglech Aart a Weis versicht hunn, Leit Suen ofzeknäppen. Vun den am Ganze bal 40 Parties civiles, déi hire Schued hätte kënnen zrëckfroen, waren e Mëttwoch just eng Dose present.

Dobäi hat de Mann, enger leschter Oplëschtung no, ronn 260.000 € Scholde géintiwuer senge „Creancieren“. E Mëttwoch huet hie verschidde Faite kontestéiert, anerer dogéint net. Hie sot, d'Kontroll verluer ze hunn, ënnert anerem wéinst engem Immobiliëprojet a Georgien. „A wéinst Ärer Spillsucht! Woubäi näischt iwwert dee georgesche Projet am Dossier ass!“, huet de Richter ze bemierke ginn.

Am Dossier ass dogéint, dass de Mann zum Beispill d'Hand opgehalen hätt, fir am Géigenzuch dofir ze suergen, dass Leit hire Führerschäin erëmkriten, respektiv fir sech fir d'Suergerecht vu Kanner, eng Aarbecht oder eng Openthaltsgeneemegung anzesetzen.

Donieft huet hie sech Sue léine gelooss. Tëscht 2009 an 2014 ëmmerhin iwwer 170.000 €, fir zum Beispill an dee soi-disant Immobiliëprojet a Georgien z'investéieren, Geld vun anere Leit an eng Wettgemeinschaft gestach an tëscht 35.000 an 39.000 € vu senge Kanner geholl, wat him awer net zur Laascht geluecht gëtt. Zu dësem leschte Punkt sot de Mann, sech net erëm z'erkennen an net houfreg dorop ze sinn. Doriwwer eraus hätt hie sech ënnert anerem nach an der Kaffis- oder Schampeskeess vu sengem Kommissariat zerwéiert an eng Dosen Affer bei Sportswetten ëm ronn 23.500 € beduckst.

En Deel vun deene Suen hätt hie selwer gebraucht, en anere wär a Georgien gaangen, an dee Projet, deen de President vum Geriicht dem Beschëllegte net wierklech ofgeholl huet. Hie wéilt sech bei all Mënsch entschëllegen, huet den Ex-Kommissär nach gemengt a betount, hien hätt „komplett den Norde verluer“. Dëse Prozess, deen op am Ganze 5 Deeg ugesat ass, geet en Donneschdeg virun.

Links

- [AUDIO: Wéinst Bedruch viru Geriicht / Rep. Eric Ewald \(30.1.2020\)](#)³⁷

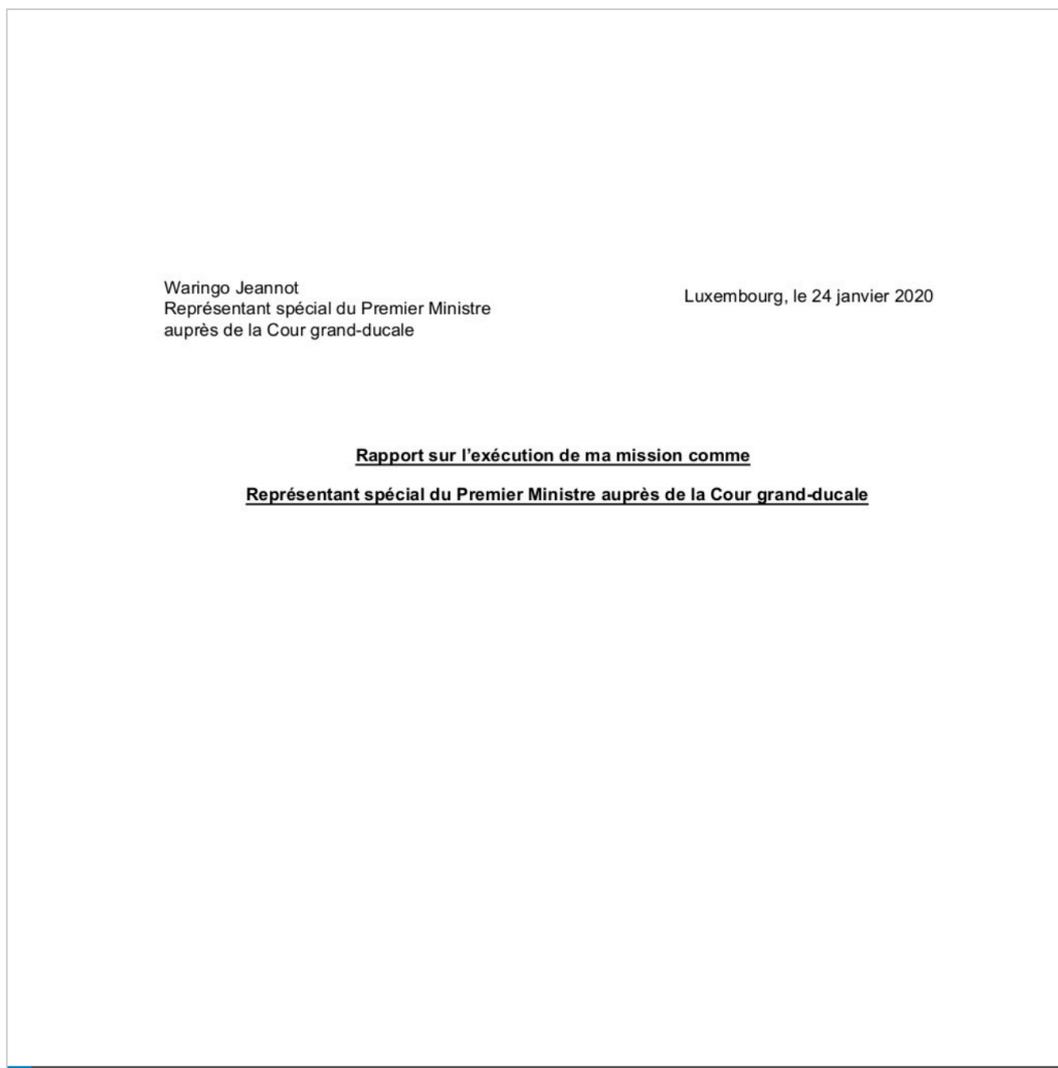
³⁷ <http://perma.rtl.lu/a/1344303.mp3>

Le rapport Waringo sans concession avec la Cour

Le rapport sur le fonctionnement de la Cour grand-ducale pointe très clairement certains dysfonctionnements. A commencer par la gestion des personnels.

Le document de 44 pages était attendu³⁸, il est tombé ce vendredi matin Et ce fameux "rapport Waringo" épingle incontestablement le Palais. L'ancien haut fonctionnaire, Jeannot Waringo, dépêché par le Premier ministre Xavier Bettel (DP) cet été³⁹. pour constater le mode de fonctionnement des services autour de la famille grand-ducale ne prend pas de gants. « La gestion des ressources humaines soulève de nombreuses interrogations », peut-on notamment lire.

Et l'émissaire spécial de détailler, par exemple, qu'entre 2014 et 2019 les mouvements de personnels n'ont pas manqué. Seize démissions, onze licenciements, huit résiliations de contrat pendant la période d'essai : visiblement servir leurs altesses royales ne convient pas à tout le monde. A commencer par le Grand-Duc et son épouse d'abord. Ayant eu connaissance au préalable du rapport, le Grand-Duc Henri avait d'ailleurs pris les devants en début de semaine pour défendre celle qui est sa femme depuis 39 ans⁴⁰, et faisait déjà l'objet de critiques.



Waringo Jeannot
Représentant spécial du Premier Ministre
auprès de la Cour grand-ducale

Luxembourg, le 24 janvier 2020

Rapport sur l'exécution de ma mission comme
Représentant spécial du Premier Ministre auprès de la Cour grand-ducale

Rapport Waringo 2020⁴¹ - Infographie du Luxemburger Wort

³⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/bettel-presentera-le-rapport-waringo-vendredi-5e319975da2cc1784e354fe6>

³⁹ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/jeannot-waringo-nomme-aupres-de-la-cour-5d5e66f9da2cc1784e34a304>

⁴⁰ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/nous-allons-continuer-a-vous-servir-5e2eb237da2cc1784e354d37>

⁴¹ <https://www.slideshare.net/wortlu/rapport-waringo-2020>

Au fil des pages, Jeannot Waringo constate ainsi certains désordres, comme « l'absence de processus de recrutement défini », « une communication interne quasiment inexistante », « un quotidien rythmé par des non-dits et des rumeurs », etc. De rencontres en entretiens, le rapporteur a saisi non seulement un mal-être mais aussi « constaté une certaine anxiété auprès des collaborateurs ».

Et l'ombre de Maria Teresa plane en filigrane dans le texte présenté ce vendredi en Conseil de gouvernement et, la semaine prochaine, discuté devant la Chambre des députés. Jeannot Waringo l'exprime, cette fois, avec diplomatie : « Je voudrais dire très honnêtement, et au risque d'être mal compris, que dans la chaîne décisionnelle du Palais, surtout dans le domaine de la gestion du personnel, le rôle de la Grande-Duchesse (qui exerce une fonction purement représentative) ne devrait pas être un sujet de discussion ». Autrement dit, le véritable patron de la Maison grand-ducale qui compte 89 agents ne devrait être nul autre qu'Henri.

Comme demandé lors de sa nomination, Jeannot Waringo propose de nombreuses mesures visant à améliorer cette gestion des ressources humaines. Que 51 personnes - hors départs en retraite - aient quitté leur poste auprès de la Cour grand-ducale en cinq ans seulement ne relevant pas du hasard ou des opportunités de carrières.

Au service de leurs altesses

Au total, l'effectif total du personnel de la Maison du Grand-Duc compte 89 agents à temps plein et 17 personnes détachées, note le rapport Waringo. En voici le détail:

- **Palais** (9 personnes, et 2 personnes détachées) : 1 Régisseur, 1 Argentier-Caviste, 1 valet, 5 agents de charge, 2 agents détachés de l'Administration des bâtiments publics, 1 cuisinier.
- **Château de Berg** (23 personnels et 8 détachés) : 1 Régisseur, 1 Argentier-Caviste, 3 valets, 1 artisan, 1 officiant en service spécial de S.A.R. le Grand-Duc, 1 personne de réserve pour les services généraux et spéciaux, 7,5 agents de charge, 3,5 personnes pour la cuisine (1,5 cuisinier, 2 aides de cuisine), 3 personnes pour l'entretien du bâtiment: artisans/ouvriers, 1 personne pour le jardin et les décorations florales, 1 personne détachée de l'Administration des Ponts et Chaussées pour l'équipe jardin, 5 agents détachés par l'Administration des bâtiments publics pour l'entretien des espaces verts, 2 agents détachés par l'Administration des bâtiments publics pour la maintenance technique des bâtiments.
- **Lingerie**: 5,5 personnes pour la lingerie: entretien de la lingerie de table, des draps et des tenues du personnel.
- **Garage**: 6 personnes pour le garage: chauffeurs et chef du garage.
- **Château de Fischbach** (12,1 personnes) : 3 valets, 1,3 employé, 0,8 femme de chambre, 1,5 agent de charge, 2 personnes pour la cuisine (1 cuisinier, 1 aide-cuisinier), 2 personnes pour l'entretien du bâtiment et du parc, 3 artisans/ouvriers, 1,5 chauffeur.
- **Maréchalat** (19,85 personnes et 7 personnes détachées) : 1 Maréchal, 1 Conseiller de S.A.R. le Grand-Duc, 1 Conseiller, 3 Attachés de presse, 1 Responsable des ressources humaines, 1 Responsable de la logistique, 1 Préposé au secrétariat général, 1,75 employé, 6,1 Secrétaires (dont 1,1 affecté au couple héritier), 1 Informaticien, 1 Bibliothécaire, 1 Standardiste, 2 Informations du CTIE, 5 Personnes pour la Protection rapprochée
- **Maison du Grand-Duc** (6,8 personnes) : 3 Aides de camp, 1,8 Secrétaire, 2 Femmes de chambre
- **Administration des biens** (6,4 personnes) : 1 Secrétaire, 1 Conservatrice, 3,4 Employés, 1 Coordinateur du Palais.